



HÉRITAGE MONTRÉAL

DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET DU PATRIMOINE OUBLIÉ Lettre aux candidats

Menée dans la foulée d'une seconde réorganisation municipale en moins de cinq ans, la campagne électorale municipale de 2005 s'avère complexe. Elle touche une quinzaine de municipalités reconstituées, dont la Ville de Montréal qui vit elle-même une décentralisation majeure. D'ailleurs, nous ne connaissons pas encore les conséquences de cette décentralisation sur divers éléments d'intérêt collectif, tel que le patrimoine ou l'aménagement.

UN SUJET D'ACTUALITÉ

En matière de patrimoine, l'année 2005 marque plus de 40 ans de protection du Vieux-Montréal, les 30 ans d'Héritage Montréal, les 20 ans de la consultation publique qui détermina l'aménagement du Vieux-Port de Montréal en lieu public, et les 15 ans de l'Opération patrimoine architectural, qui a valorisé les efforts de centaines de propriétaires de bâtiments patrimoniaux. Cette année est aussi le premier anniversaire du Plan d'urbanisme, qui définit un processus de planification cohérent pour l'ensemble de l'île. Et en mai 2005, le Conseil municipal de Montréal adoptait à l'unanimité la Politique du patrimoine, une première pour une grande ville canadienne.

À ces progrès notoires s'ajoutent les leçons tirées de plusieurs débats publics entourant certains projets d'envergure, tels la transformation de l'ancienne gare Jean-Talon en supermarché ou le projet immobilier sur le site du monastère du Précieux-Sang, tous deux autorisés par la Ville de Montréal.

C'est donc dire que la protection et la mise en valeur du patrimoine montréalais sont des sujet d'actualité. Montréal possède un patrimoine d'une richesse et d'une diversité exceptionnelles, qui contribue remarquablement à la personnalité de nos quartiers. Alors que d'importants projets publics sont annoncés (tels le centre hospitalier universitaire sur le mont Royal ou le réaménagement du secteur du Havre), on est pleinement en droit d'attendre de l'actuelle course électorale qu'elle aborde les questions de patrimoine ou d'aménagement de façon substantielle et intelligente.



Six propositions sont actuellement étudiées par le Port de Montréal pour la reconversion du silo numéro 5.

DES ENJEUX PASSÉS SOUS SILENCE

Héritage Montréal s'attendait donc des nombreux candidats qu'ils suggèrent des moyens pour éviter les écueils et faire face avec détermination aux défis réels du patrimoine montréalais. Plus précisément, l'organisme croyait retrouver les éléments suivants dans les programmes ou dans les diverses prises de positions :

1. Des mesures concrètes en termes d'imputabilité, de ressources humaines, financières et de suivi pour **assurer l'application de la Politique du patrimoine** (par exemple, le dépôt et l'étude publique d'un rapport annuel de mise en œuvre).
2. Des garanties pour **assurer la protection efficace des biens patrimoniaux de propriété publique ou privée**, qu'ils soient actuellement reconnus ou qu'ils méritent de l'être (par exemple en s'assurant d'avoir des expertises disponibles pour faire le suivi et accompagner les propriétaires dans leurs travaux).
3. Des engagements pour **accorder des ressources humaines qualifiées et des financements adéquats** aux actions d'identification, de protection et de valorisation du patrimoine, au sein de la Ville de Montréal et en partenariat avec les organismes du milieu et les propriétaires.
4. Des engagements à **exercer de manière responsable la compétence municipale en matière de patrimoine** en nommant un titulaire politique du dossier au sein du Comité exécutif et des Conseils d'arrondissement et en recourant aux expertises indépendantes du Conseil du patrimoine de Montréal et de l'Office de consultation publique de Montréal.
5. Des engagements pour que les **actions** des municipalités, des arrondissements ou des corps publics qui en dépendent (par exemple, la Société de transport de Montréal ou la Société du Parc des Îles) soient **exemplaires en termes d'entretien, d'utilisation ou de vente des biens patrimoniaux**.
6. Des propositions concrètes pour faire face aux défis que représentent **l'avenir du patrimoine religieux** et des domaines institutionnels, **du patrimoine industriel** ou des espaces verts ou riverains.

Or, les programmes des principaux partis politiques abordent peu les enjeux d'une protection efficace et d'une véritable mise en valeur du patrimoine montréalais.

- ▶ **Nulle part ne peut-on lire de propositions concrètes** pour accroître le nombre de biens et de sites patrimoniaux protégés. Il n'y en a pas non plus pour assurer la protection de ceux qui le sont déjà, comme l'exemple du célèbre théâtre Rialto sur l'avenue du Parc, victime constante de travaux sans permis.
- ▶ **Nulle part ne peut-on lire d'engagements** à établir clairement l'imputabilité à la Ville et dans les arrondissements en désignant des répondants politiques et en freinant la dispersion des expertises au service du patrimoine et du développement durable, et ce à chaque niveau de l'administration municipale.
- ▶ **Nulle part ne trouve-t-on de garanties** quant aux rôles que les futurs élus reconnaîtront aux instances comme le Conseil du patrimoine et l'Office de consultation publique, quant au rétablissement d'un véritable Service d'urbanisme essentiel à une agglomération moderne, et quant aux ressources que la Ville accorderait aux organismes du milieu et aux propriétaires dans leurs actions de sauvegarde et de mise en valeur.



Première bibliothèque francophone publique et gratuite à Montréal, la Bibliothèque Centrale se cherche une nouvelle vocation.

D'IMPORTANTES QUESTIONS AUX CANDIDATS

En somme, face à l'actuelle campagne électorale des futures villes reconstituées et des arrondissements de l'île de Montréal, comme des autres municipalités de la région métropolitaine, il faut se demander comment ces équipes ou ces personnes qui briguent les suffrages entendent assumer les responsabilités d'une administration municipale en matière de patrimoine et ce, non seulement en promesses. Voilà donc les trois questions clé, pour les élections et pour la suite :

Comment vous assurerez-vous que les villes et les arrondissements agissent en **protecteurs efficaces et cohérents** du patrimoine, en reconnaissant leur devoir de refuser les projets qui menacent le patrimoine ?

Comment contribuerez-vous à faire des villes et des arrondissements des **acteurs stimulants** et de **véritables partenaires** des organismes en patrimoine et des propriétaires pour la mise en valeur de patrimoine ?

Comment veillerez-vous à ce que les villes et les arrondissements soient des **fiduciaires responsables et exemplaires** des bâtiments et des biens patrimoniaux qu'ils administrent au nom de la collectivité ?

DE GRAVES ERREURS À NE PAS RÉPÉTER!

Outre un nombre croissants de succès et d'interventions courageuses, l'histoire récente offre plusieurs exemples d'erreurs qu'on souhaiterait ne pas voir se répéter :

- ▶ Pour permettre le passage du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, l'administration municipale autorisait en 1996 la démolition du couvent Saint-Isidore, l'un des derniers témoins de l'ancien village de Longue-Pointe, et ce même si la Ville elle-même l'avait cité comme « monument historique ».
- ▶ En 1999, l'administration municipale autorisait la construction d'un luxueux projet domiciliaire et la destruction totale du site des quartiers généraux de l'Armée et dit *Ferme sous les noyer*, situé sur l'avenue Atwater et dans le site du patrimoine du Mont-Royal, aménagé par les Sulpiciens deux siècles auparavant.
- ▶ En 2003 puis en 2004, les arrondissements de Rosemont-La Petite Patrie et de Lachine autorisaient la démolition des églises St. Luke's Anglican et Lachine Methodist (devenue temple Sikh) pour bâtir des condominiums, privant ainsi ces quartiers d'éléments distinctifs de leur patrimoine.
- ▶ En 2004 et 2005, l'ancien complexe industriel de la Canadian Steel Foundry à Maisonneuve était démoli avec un simple permis de démolition, causant la perte d'un ensemble important du patrimoine industriel de Montréal.



RAPPEL DES DIX SITES MENACÉS

Le 26 avril 2005, Héritage Montréal dévoilait une liste de dix sites qui sont menacés. Si cette liste n'est pas exhaustive, les sites présentés sont cependant emblématiques des enjeux auxquels fait face le patrimoine urbain.



Le 9^e étage
chez Eaton



Les ateliers du CN à
Pointe-Saint-Charles



Les bibliothèques
Saint-Sulpice et de Montréal



Les clochers
de Montréal



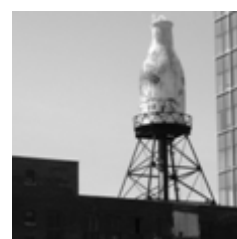
Le couvent
des Carmélites



Les escaliers, les balcons
et les corniches



La maison Redpath



La pinte de lait
Guaranteed Pure Milk



Le Silo n° 5



Le vieux village de
Pointe-Claire